

INFORMATION TRAVAUX

Aménagement et assainissement du Chef-Lieu

Madame, Monsieur,

Le chantier d'aménagement de la rue de la Colline, rue d'En Haut et RD233 & RD333, sous la maîtrise d'ouvrage conjointe de la Commune d'Allinges et Thonon Agglomération va débuter dans les prochains jours.

Les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises SOCCO - Bel & Morand et à EUROVIA.

Cette dernière séquence de travaux d'assainissement et d'aménagement de voirie a été découpée en 4 phases afin de minimiser l'impact pour la population et les riverains directement concernés.

Un important dispositif de déviation et une signalisation de chantier spécifique seront mis en place pendant toute la durée des travaux jusqu'à fin avril 2021.

Ces travaux vont débuter progressivement par la remise en état de la signalisation de chantier sur la RD 903 et le pré-positionnement des déviations à partir du 29 juin 2020. Ces nouvelles dispositions de circulations entreront en vigueur le 06 juillet 2020 pour toute la durée du chantier.

La phase 1 débutera ce 06 juillet prochain et s'achèvera fin août 2020. Pendant celle-ci, au regard de l'importance de la profondeur des réseaux à poser, des contraintes de sécurité des ouvriers et de la multitude des réseaux existants que vous avez pu constater avec les marquages réalisés récemment, la circulation à partir du carrefour de l'église sera modifiée à partir du 06 juillet. Le carrefour sera fermé puisqu'il ne sera pas possible de remonter depuis le carrefour du Crêt Baron pour aller en direction de Noyer (et inversement) ni en direction de l'aérospatiale. A l'issue de cette phase 1, la circulation sera rouverte en direction de Noyer et du Crêt Baron (dans les 2 sens) et le nouvel arrêt de bus Allinges village mis en service.

La phase 2 se déroulera du carrefour de l'église jusqu'à la rue de la colline entre fin août et fin novembre 2020. Pendant cette phase la circulation sera fermée à toute circulation sauf secours et les usagers devront suivre le plan de circulation mis en place.

La phase 3 se déroulera entre fin novembre 2020 et fin mars 2021. Elle s'étend du carrefour avec la rue de la colline jusqu'au raccordement avec les travaux réalisés en 2017-2018. Pendant cette phase la circulation sur cette portion sera fermée à toute circulation sauf secours et les usagers devront suivre le plan de circulation mis en place.

Enfin la phase 4, concerne le périmètre de l'ensemble des phases et consistera en des travaux de finitions et divers travaux de marquage et signalisation.

Je vous invite à consulter le site internet de la commune (www.allinges.fr) sur lequel vous trouverez les plans de circulation mis en œuvre pour chaque phase, ainsi que les différentes informations liées au chantier (plan masse, déviations, transport urbain, déchets).

Par ailleurs, je profite de cette occasion pour évoquer la modification de l'organisation des feux de Noyer. Cette initiative fait suite au questionnaire transmis par les membres de notre agenda 21 et qui a fait ressortir de nombreuses remarques sur l'insécurité de ce carrefour. Nous avons donc décidé d'entamer une période de tests afin de trouver le meilleur fonctionnement possible. Certains nous ont fait part de leur mécontentement, d'autres de leur satisfaction. Nous avons conscience de certaines difficultés et nous nous sommes laissés un délai pour tirer le bilan et éventuellement procéder ensuite à des ajustements. Sachez simplement que notre seul objectif est la sécurité de tous les usagers de la route à cet endroit, et que malheureusement, si une solution était simple, elle aurait été mise en place depuis longtemps.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous remercie par avance de votre compréhension et de votre respect des déviations qui vont être installées durant les prochains mois.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,

François DEVILLE

